

## Les politiques linguistiques et la question de la reconnaissance des Berbères en Algérie

Leïla Benhadjoudja\*, doctorante en sociologie, Université du Québec à Montréal

« On croirait aujourd'hui, en Algérie et dans le monde, que les Algériens parlent l'arabe. Moi-même, je le croyais, jusqu'au jour où je me suis perdu en Kabylie. Pour retrouver mon chemin, je me suis adressé à un paysan sur la route.

Je lui ai parlé en arabe. Il m'a répondu en Tamazight.

Impossible de se comprendre. Ce dialogue de sourds m'a donné à réfléchir. Je me suis demandé si le paysan kabyle aurait dû parler arabe, ou si, au contraire, j'aurais dû parler Tamazight, la première langue du pays depuis les temps préhistoriques ... »,

Kateb Yacine, *Les Ancêtres redoublent de férocité*, 1967.

La grande famille des Berbères est large et se divise en plusieurs sous-groupes dont les plus connus sont les Chaouias, Cheluhs, les Kabyles, les Rifains, les Touaregs, les Mzabs, les Zenagas, etc. Ils se répartissent sur plusieurs pays dont principalement, l'Algérie, le Maroc, Tunisie, la Lybie, le Mali, le Niger, la Mauritanie et l'Égypte. Cependant, malgré la distinction ethnique entre Arabe et Berbère, certains penseurs restent sceptiques face à cette distinction tant les peuples de ces régions sont liés par leur histoire et tant le métissage a été important. Salem Chaker préfère parler de berbérophones (dont la langue est le *tamazight*.) et d'arabophones car selon lui, tous les habitants de l'Afrique du Nord sont des Berbères (Chaker, 1992, 1998).

---

\* Leïla Benhadjoudja est doctorante en sociologie et chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal. Son mémoire de maîtrise avait pour titre *La laïcisation en Algérie postcoloniale : de la loi de 1905 aux réformes constitutionnelles de 2008*. Dans le cadre de sa thèse, elle s'intéresse au féminisme musulman au Canada.

Dans le cas de l'Algérie, bien qu'il soit difficile d'évaluer le pourcentage de population berbère sur le territoire, Chaker estime ce pourcentage à 25% de berbérophone (Chaker, 2004). La majorité de cette estimation se concentre en Kabylie. Cependant, l'État algérien, depuis l'indépendance du pays en 1962, a toujours considéré le peuple de son territoire comme Arabe, évoquant les Berbères comme des ancêtres lointains. Dans les livres d'histoires officiels et les manuels scolaires, l'arrivée des Arabes au 7<sup>e</sup> siècle est présentée comme une libération pour les peuples d'Afrique du Nord.). Pourtant, la question de la reconnaissance des Berbères en Algérie a été occultée pendant plusieurs décennies dans la classe politique algérienne. Déjà à l'époque coloniale, le mouvement de libération nationale a écarté les berbéristes les jugeant nuisibles pour la lutte unie. C'est dans cette logique que dès la première constitution de l'État indépendant, le gouvernement algérien déclarait l'arabité comme seule origine et langue du peuple. La volonté de l'État de construire une « *algérianité* » arabo-musulmane se justifiait en réaction à l'héritage colonial français. Cependant, le déni de la diversité linguistique et culturelle de l'Algérie représente également une continuité de la dynamique coloniale. En effet, les politiques coloniales ont contribué à façonner une identité exclusivement musulmane chez les Algériens. Les Français employaient le terme « musulmans » pour désigner les Algériens colonisés. Ce terme au-delà de la connotation religieuse, avait d'abord un sens politique. Du côté français, le terme musulman concernait bien plus que la simple confession. En effet, même certains convertis se voyaient refuser la nationalité française. Patrick Weil remarque qu'en 1903, la cour d'appel d'Alger a statué que le terme musulman n'a pas un sens confessionnel, mais qu'il désigne davantage un statut propre aux indigènes musulmans (Weil, 2005). Être musulman, c'était être l'indigène, le dominé, le colonisé.

La discrimination envers les musulmans avait également lieu dans le secteur culturel. Le taux de scolarité chez les musulmans était très faible : l'historien algérien Mahfoud Kaddache recense 5% d'écoliers musulmans en 1914 (Kaddache 2003); Harbi note qu'en 1954, 85% de la population algérienne était analphabète (Harbi 1998, p. 91). La langue arabe, bien qu'enseignée dans certaines écoles, a été déclarée langue étrangère en 1939 (*idem.*).

Cependant, bien que le *régime de l'indigénat*<sup>†</sup> concernait tous les musulmans, l'État colonial français a tout de même favorisé un groupe et a contribué à la construction des oppositions entre les identités « arabe » et « kabyle ». L'historienne américaine Lorcin Patricia démontre dans son ouvrage *Kabyles, arabes, français : identités coloniales*, comment le gouvernement français a construit « le mythe kabyle », présentant ainsi les Kabyles comme un peuple fort, peu islamisé, sédentaire et offrant un statut social privilégié aux femmes. Par contre, les Arabes étaient perçus comme de pauvres nomades, faibles, faciles à coloniser et surtout ne pouvant pas vivre sans l'islam (Lorcin, 2005). Bien que cette thèse soit contestée par Chaker (1992, 1998), « le mythe kabyle » a contribué à réprimer les Kabyles au sein du mouvement national algérien car ils avaient été « favorisés » par les politiques coloniales.

Après cent trente-deux ans de colonisation, l'Algérie devient indépendante en 1962 et adopte une stratégie politique basée sur un concept clé : l'unicité. Une langue : l'arabe; une religion l'islam ; un parti : le Front de libération nationale (FLN). Cette unicité se voulait un pilier pour la construction d'un État fort dirigé par un parti unique censé représenter tous les Algériens. L'historien Mohammed Harbi considère que le FLN avait épousé une vision populiste, jacobine et contraire au portrait social algérien (Harbi, 1992). Pour assurer cette unité, le pouvoir algérien a interdit tout regroupement politique, toute association religieuse, ethnique ou culturelle. Le politologue algérien Sami Naïr explique que l'État rendait l'espace de création de la société civile inexistant (Naïr, 1992). Les contestations, qu'elles aient été politiques ou identitaires, comme le cas du mouvement berbère, étaient systématiquement marginalisées et réprimandées.

En 1963, sous l'autorité du premier président algérien Ahmed Ben Bella, un processus important a été lancé par le gouvernement se traduisant dans un mouvement nationaliste arabisant et islamisant. Très vite, l'Algérie s'est dotée d'une première constitution (1963) déclarant l'islam comme religion d'État et l'arabité comme origine et langue du peuple. Cela faisait fi de la diversité culturelle, linguistique et religieuse de

---

<sup>†</sup> Ce code, signé en 1887, a été appliqué dans toutes les colonies françaises et visait à assujettir « les autochtones et les travailleurs immigrés aux travaux forcés, à l'interdiction de circuler la nuit, aux réquisitions, aux impôts de capitation (taxes) sur les réserves et à un ensemble d'autres mesures tout aussi dégradantes ».

Voir le texte de Leclerc, J., « Le Code de l'indigénat » dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval, [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/indigenat\\_code.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/indigenat_code.htm)

l'Algérie, mais s'inscrivait dans le mouvement nationaliste panarabe de l'époque. Ben Bella, qui avait séjourné au Caire où il était devenu un ami de Nasser, quelques mois déjà avant l'indépendance, annonçait sa couleur politique et déclarait dans un discours à Tunis « nous sommes arabes, nous sommes arabes, nous sommes arabes ». La volonté politique était limpide : il fallait créer un État fort pour une société unie et les deux seraient exclusivement arabo-musulmans. C'est dire que le fait berbère était occulté par les groupes indépendantistes algériens bien avant l'indépendance.

Toujours dans une logique d'unité arabo-musulmane, des mesures linguistiques sont adoptées par le gouvernement de manière à ce que les nouvelles générations soient arabophones. Gilbert Grandguillaume souligne la légitimité politique de se réapproprier la langue, surtout après plus d'un siècle de tentative coloniale d'acculturation, mais il voit dans ces mesures linguistiques un obstacle à l'expression de la pluralité de la société algérienne (Grandguillaume, 2004). Ce sont ces politiques qui ont provoqué de fortes révoltes chez les groupes berbères, particulièrement en Kabylie. L'apogée des revendications berbéristes s'est traduite durant le printemps berbère en 1980 où toute la Kabylie s'est retrouvée paralysée par une grève générale. Des milliers de manifestants clamaient une reconnaissance de leur culture et de leur identité scandant des slogans tels que : « Nous sommes berbères, nous ne sommes pas des arabo-musulmans ».

Dans le cadre de cet article, nous tenterons de comprendre les raisons qui ont justifié l'hégémonie culturelle de l'État algérien et sa volonté de limiter l'espace culturel dans la sphère arabo-musulmane. Nous nous intéresserons à la politique linguistique et ses impacts sociopolitiques sur la société algérienne. Cela revient à appréhender la question de reconnaissance des droits des Berbères à travers les politiques linguistiques en nous interrogeant sur les facteurs qui ont contribué à la négation de la réalité culturelle et linguistique, et à l'occultation de l'amazighité des Algériens.

Nous centrerons notre analyse sur le cas kabyle, car, d'un point de vue politique, ce sont principalement des figures et des mouvements kabyles qui ont porté la contestation et les luttes pour la cause berbère. De plus, tant au niveau national qu'international, les luttes politiques se sont cristallisées et concentrées chez les Kabyles et rarement un groupe berbère ne s'est autant opposé contre les politiques étatiques.

## Portrait de l'Algérie indépendante

L'objectif de cette section est de présenter le contexte dans lequel se sont opérées les politiques linguistiques en Algérie. Les principaux événements politiques de 1962 à 2008 se scindent entre la période socialiste (1962-1989) présidée par Ahmed Ben Bella, El Houari Boumediene et Chadli Bendjedid, la période de l'ouverture démocratique (1989-1992); la décennie noire (1992-1999) et finalement l'ère Abdelaziz Bouteflika (1999-2008).

Depuis 1962, l'Algérie contemporaine a connu des périodes très denses tant les bouleversements politiques, économiques et sociaux sont radicaux, profonds et parfois aux antipodes. L'Algérie indépendante est très vite marquée par le nationalisme et la volonté politique d'une construction d'un État et d'une nation homogène aux couleurs arabo-islamiques. À cette époque, les Algériens, qui ne dépassaient pas les 10 millions, s'engageaient dans la construction d'un État moderne et nouveau. Cette Algérie, qui avant 1830 faisait partie de l'Empire ottoman, était un territoire nouveau et le produit de son histoire coloniale. L'indépendance de l'Algérie a suscité une ivresse de joie et de soulagement chez les Algériens. Après 132 ans de colonisation, un nouvel horizon laisse espérer une Algérie pour les Algériens. Afin de comprendre l'émoi et l'ambiance dans laquelle la déclaration d'indépendance s'est réalisée, il faut garder à l'esprit le climat des « révolutions tiers-mondistes » de l'époque. La fin des années 50 et le début des 60 étaient ceux des indépendances des pays africains, des nationalismes « tiers-mondistes », au cœur de la guerre froide, où les deux principaux pôles idéologiques de l'époque divisaient le monde entre l'Est et l'Ouest. Dans le monde arabe, l'idéologie dominante était le panarabisme, à sa tête le parti Baas de Michel Aflaq en Syrie et le leader Nasser en Égypte. Les dirigeants algériens de l'époque étaient à la fois proches du nationalisme arabe, promouvant un retour à l'identité « originelle arabe » dont l'islam est le noyau central, et aussi des communistes et des non-alignés tels que Castro et Tito.

La période de 1962 à 1989 se scinde en deux étapes : de 1962 à 1978 et de 1978 à la crise d'octobre 1988<sup>3</sup>. L'année 1978 marque une césure entre la présidence de El Houari Boumediene (de 1965 à 1978) et Chadli Bendjedid (1978 à 1988). La première époque, bien que marquée par un coup d'État en 65, se caractérise par la volonté politique de création d'un État algérien fort, basé sur l'idéologie socialiste, à sa tête le parti unique, le Front de libération nationale (FLN), et une identité homogène : arabo-musulmane. Le mot d'ordre était à l'unité incontestable, tant du côté politique que culturel. Ces aspirations marqueront les deux constitutions (1963 et 1976) et ont favorisé des mesures et des actions étatiques (arabisation, nationalisation des hydrocarbures et autres) pour la consolidation de cet État, bien que des discordes internes divisaient déjà la classe dirigeante. L'évènement culminant de cette discorde est le coup d'État du 19 juin 1965, orchestré par le colonel Houari Boumediene contre le populiste Ahmed Ben Bella (Harbi, 1992; Stora, 2004). Les principaux chefs du FLN étaient pour la plupart exilés dans les grandes capitales arabes (Tunis, Rabat, Le Caire). Ahmed Ben Bella, un proche et grand admirateur de Nasser, tenait un discours « populiste » et « mâtiné de socialisme » (Ait-Chaalal, 2002). Ce dernier élimina ses adversaires en interdisant toute association politique et instaura le parti unique : le Front de libération nationale (FLN). Une première constitution est adoptée en 1963, composée de 178 articles, elle consolidera le monopole du parti unique, les orientations arabistes du pouvoir et déclarera « l'Islam comme religion de l'État » (article 4, Constitution 1963).

Le règne de Boumediene se démarque par « un socialisme à l'algérienne » : un socialisme caractérisé par un idéal à la fois marxiste et arabo-musulman. Une sorte de syncrétisme entre l'idéologie marxiste où d'une part la révolution agraire et la socialisation des moyens de production sont au cœur des réformes (Rocherieux, 2001). Et d'autre part, un souffle d'arabisation permettra la création d'une identité arabo-musulmane. Lamchichi souligne que jusqu'à sa mort, Boumediene sera animé par le désir de construire un État algérien socialiste fort et une nation moderne (Lamchichi, 1991, p. 113). Cette volonté

---

<sup>3</sup> Nous ne pouvons approfondir la question de « la crise d'octobre » bien qu'elle soit très importante dans l'histoire contemporaine algérienne. Nous référons à la thèse de Madaoui Mohamed dans MADOUÏ, Mohamed. *La crise d'octobre 1988 en Algérie : rupture et mutations*. Th. doc. : Sc. po. : Paris 1 : 1994

s'articule autour de l'unité et du nationalisme: un parti unique qui se confond avec l'État (ce que plusieurs qualifient de l'État-FLN), et un peuple à l'identité homogène arabo-musulmane. L'islam est fondamental pour cette unité. De 1978 à 1988, l'État est dirigé par le président Chadli Bendjedid et se caractérise par la crise du printemps berbère- qui est l'extrême contestation des Kabyles contre l'hégémonie étatique durant cette période - et l'adoption du Code de la famille de 1984.

La seconde période politique de l'Algérie (1989-1992), bien qu'elle ne s'étende que sur trois ans, est très mouvementée et dense en changements politiques. Cette période se distingue par deux marqueurs : le premier est l'adoption d'une nouvelle constitution et la reconnaissance du multipartisme; et le second est l'arrêt du processus électoral. Par la fin du socialisme et du parti unique, après plus de vingt-six ans de gouvernance sous le FLN, les Algériens ont finalement le droit d'association politique et les différentes forces sociales pouvaient enfin s'exprimer dans la légalité. Le début de cette période est marqué par les événements du 5 octobre 1988, désignés comme « la crise du 5 octobre ». Cette journée du 5 octobre, des millions de jeunes Algériens ont manifesté dans les grandes villes du pays, en opposition à l'État-FLN et en révolte contre la crise économique et le manque de transparence des institutions de l'État. La jeunesse algérienne ne se reconnaissait pas dans le discours « révolutionnaire » de l'État nationaliste. Alors que l'État-FLN voulait se légitimer en rappelant à chaque occasion la guerre d'indépendance, le million et demi de martyrs, la révolution algérienne ne résonnait pas pour les millions de jeunes souffrant du chômage, de la crise du logement, du clientélisme, etc. Le discours de l'État, basé sur le passé, ne répondait pas aux jeunes avides d'espoirs.

Le 23 février 1989, une nouvelle constitution est adoptée, la troisième en vingt sept ans. Celle-ci reconnaît le multipartisme, qui est au cœur de toutes les réformes de l'État, et annonce l'ouverture démocratique. L'Algérie s'engage alors dans une transition difficile qui veut tendre vers un État de droit en abolissant le monopartisme et en optant pour une politique économique plus libérale.

La seconde caractéristique de cette période est l'arrêt du processus électoral le 27 décembre 1991 alors que le Front islamique du Salut (FIS) s'annonçait gagnant. Cet avortement démocratique allait plonger le pays dans un chaos politique et social et engendrait une décennie de violence. La période de 1992<sup>4</sup> à 1999 fait certainement partie des années les plus pénibles de l'histoire de l'Algérie. Difficiles, complexes et meurtrières, ces années sont parfois citées comme « la décennie noire », « les années du terrorisme », « la guerre civile », « la guerre contre les civils »...etc. Autant de qualificatifs qui tentent d'exprimer le chaos dans lequel se trouvait le pays.

Finalement, « l'ère Bouteflika » qui s'étale de 1999 à nos jours se caractérise principalement par deux éléments : le premier est sa détermination à réinsérer l'Algérie sur la scène internationale et redorer l'image du pays à l'étranger, après une décennie difficile (Aït-Chaallal; 2002) ; et le second est celui d'assurer sa longue période de présidence en amendement la constitution afin qu'il obtienne un troisième mandat.

### **L'arabisation : enjeux politiques et identitaires**

Malgré les différents bouleversements qu'a connu l'Algérie postcoloniale, ce qui caractérise le discours de l'État algérien à travers toutes ces périodes politiques est son nationalisme arabo-musulman. L'État a associé nationalisme, monolinguisme et religion unique pour assurer la souveraineté nationale et sa pérennité. C'est dans ce contexte d'obsession unitaire que le gouvernement a fabriqué une identité algérienne exclusivement arabo-musulmane. Cette culture nationale fabriquée s'illustre principalement dans les mesures et les politiques d'arabisation des institutions et de l'espace public, ne laissant qu'une place folklorique à la langue des Berbères.

---

<sup>4</sup> L'année 92 a débuté violemment. D'abord, par le coup d'État du 11 janvier, l'armée a non seulement interrompu un processus électoral, mais elle a surtout réaffirmé que le « projet démocratique » et la transition voulue par la constitution de 1989 n'étaient que fiction. La véritable transition était économique et non pas politique, car l'État, en abolissant le socialisme, aspirait davantage à favoriser le libre marché et le désengagement social de l'État qu'au multipartisme ou à l'autonomie de la société civile (Addi, 1995).



Nous présentons dans ce qui suit la question de l'arabisation imposée par l'État à travers deux points. Tout d'abord, nous présentons les détails des mesures d'arabisation et leur déploiement. Le deuxième point concerne les enjeux répressifs qu'implique cette arabité.

### ***Les mesures de la campagne d'arabisation***

En Algérie, les politiques d'arabisation se sont concrétisées d'abord dans le système scolaire et ensuite dans l'administration. Si la proclamation d'arabisation date de la présidence de Ben Bella, ce n'est que sous Boumediene que de vraies mesures avaient été appliquées. L'arabisation s'est divisée en trois rythmes marqués par les orientations idéologiques des trois ministres de l'Éducation : de Taleb Ibrahim (1965-1970), d'Abdelhamid Mehri (1970-1977), de Mostefa Lacheraf (1977-1979) et de (Grandguillaum, 2001, p. 275).

En 1962, l'Algérie souffrait d'un haut taux d'analphabétisme et un manque cruel de ressource intellectuelle. Alors que les Français étaient scolarisés à 100% en 1961, seulement 15% des Algériens étaient inscrits à l'école (Stora, 2004, p. 277). Afin de pallier ce fléau, l'État algérien a donné la priorité à la scolarisation et à l'éducation massive des Algériens : l'objectif était à la fois d'éduquer et de décoloniser les consciences.

Cette révolution touchait autant les milieux urbains que ruraux grâce aux « moniteurs » et aux instituteurs qui couvraient l'espace national. Le taux de scolarisation des filles, entre 1979 et 1980, a connu une forte croissance et atteignait les 40% des effectifs scolaires au niveau préuniversitaire, et 25% à l'échelle universitaire (Stora, 2004, p. 278). L'État a fait appel à ses ressources locales, ses alliés arabes et socialistes pour entreprendre une campagne d'éducation qui allait, en moins de vingt ans, offrir une couche intellectuelle algérienne fleurissante. Dès 1967, sous Taleb Ibrahim, opposant de Ben Bella et allié de Boumediene, une arabisation complète est instaurée dès la seconde année primaire; une section arabe est créée à la faculté de droit en 1968. Au niveau de l'administration, un décret énonce le 26 avril 1968 que : « À partir du 1er janvier 1971, l'accès à tout emploi permanent dans les administrations de l'État, des collectivités locales, palier des

établissements et organes publics est subordonné à une connaissance suffisante de la langue arabe. » (art 1).

Cependant, bien que l'arabe ait été de plus en plus généralisé tant dans le système scolaire que dans les administrations publiques, le français restait très présent. Tout d'abord, il y a eu une forte opposition contre les politiques d'arabisation, particulièrement auprès de certains universitaires et des groupes kabyles.

Le secrétaire général de l'Enseignement primaire et secondaire, Abdelhamid Mehri, proche du milieu réformiste, arabisera de manière générale l'enseignement primaire et secondaire. Et un acte très significatif de l'hégémonie arabisante est la suppression de la Chaire de berbère à l'Université d'Alger dirigée par Mouloud Mammeri<sup>5</sup>, en 1973. Mehri, espérait pouvoir arabiser l'enseignement supérieur qui était toujours francophone.

En ce qui concerne le système scolaire, l'arabisation s'est faite comme suit<sup>6</sup> :

- Arabisation totale des 2 premières années du cycle élémentaire;
- Introduction de 10 heures d'enseignement en langue arabe de la 3<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année du cycle élémentaire (correspondant à des élèves entre , plus l'arabisation du calcul en 3e année à partir de la rentrée 1969/70
- Arabisation des enseignements de la morale, de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie.
- Création de 10 collèges d'enseignement général et de 5 lycées entièrement arabisés;
- Instauration d'une épreuve d'arabe obligatoire pour tous les examens de l'éducation nationale;

---

<sup>5</sup> Mouloud Mammeri est un célèbre intellectuel algérien. Originaire du même village que Mohamed Arkoun, en Kabylie, il est de formation anthropologie et linguiste.

<sup>6</sup> Source : Éducation et croissance économique en Algérie: Une analyse en termes de causalité à l'aide des modèles VAR *par* BEKIOUA Fateh et REFFAF Mehdi.  
[http://www.memoireonline.com/07/08/1295/m\\_education-croissance-algerie-analyse-causalite-modeles-var1.html](http://www.memoireonline.com/07/08/1295/m_education-croissance-algerie-analyse-causalite-modeles-var1.html)

- Création de diplômes d'enseignement en langue nationale : EI-Ahlya baccalauréat arabe, licence en lettres arabes, licence d'histoire et licence en droit en langue arabe. L'arabisation s'est développée en premier lieu dans le primaire et le secondaire. Ce processus s'est étendu ensuite au supérieur. Une grande partie des enseignements donnés dans les facultés des lettres et des sciences humaines sont actuellement dispensés en langue arabe, un enseignement en arabe est donné également dans les facultés de droit et des sciences économiques, et même pour les sciences techniques dans certaines universités.
- Dans les facultés des lettres, toutes les licences préparant à la carrière d'enseignant sont entièrement arabisées. Outre ces mesures qui élargissent le secteur arabisé de l'enseignement supérieur, d'autres mesures ont été prises pour que les étudiants engagés dans les études en langue étrangère reçoivent en trois cents heures, au cours de leur scolarité normale, une formation en arabe telle qu'à l'issue de leurs études, ils possèdent une maîtrise suffisante de la langue nationale pour l'utiliser dans leur vie professionnelle.

En 1976, l'arabisation de l'espace public atteint son pic, par l'arabisation de l'État civil, des noms de rues, des plaques d'immatriculation (Grandguillaume, 2001, p. 279). Le ministre M. Lacheraf, réputé pour être progressiste, limite les effets de l'arabisation. « Il se défait des professeurs irakiens que Mehri avait en réserve pour arabiser l'enseignement supérieur. Il reprend la formation d'enseignants bilingues et rétablit une section "lettres bilingues" alors que toutes les séries littéraires avaient été arabisées. De son côté, A. Rahal insistera à plusieurs reprises sur les inconvénients que présente une arabisation de l'enseignement supérieur, dans un pays où l'emploi est fortement lié à la langue française, et anglaise éventuellement. ». (*ibid.*, p. 280).

Suite à la mort de Boumediene et au nouveau gouvernement constitué en mars 1979, Mohamed Kharroubi est nommé ministre de l'Éducation et représente « l'instrument des partisans de l'arabisation » (Grandguillaume, 2001, p. 281) et Taleb Ibrahim est à la présidence de la Commission de l'Éducation, de la Formation et de la Culture.

Ce dernier, un mois après le début de ses fonctions « annonce un plan national d'arabisation de l'administration, du secteur économique et de la recherche scientifique » (*idem.*).

En janvier 1981 est installé un Haut Conseil de la Langue Nationale pendant que plusieurs mouvements de grèves et de confrontations font du grabuge dans les universités. De nombreux affrontements ont lieu dans les universités entre les étudiants berbéristes et islamistes. L'un des cas des plus tragiques a été l'assassinat le 2 novembre 1982 du jeune Kamel Amzal sur le campus universitaire de Ben Aknoun. Le jeune Kamel a été éventré par un sabre par des islamistes, alors qu'il affichait une convocation de l'association étudiante.

Cependant, de nombreux professeurs venant d'Égypte devenaient davantage des professeurs de religion islamique. Très vite, une association entre arabisation et islamisation s'est installée. Gilbert Grandguillaume rappelle que parallèlement à l'arabisation, le ministre des Affaires religieuses, Tewfik el Madani, disciple des réformistes, appelait « le peuple algérien à l'Islam et à la langue arabe ». Les forces conservatrices, à qui on avait attribué des postes clés au ministère des Affaires religieuses, en créant des Instituts islamiques, s'assuraient de former « des propagateurs de leur idéologie, qui seront les futurs encadreurs de l'enseignement arabisé. » (Grandguillaume, 2001, p. 276). Cette politique d'arabisation a eu plusieurs conséquences. Tout d'abord, elle a durci les oppositions entre élites arabophones et élites. Ensuite, dans le domaine idéologique, la généralisation de la langue arabe permet d'augmenter l'influence des courants panarabistes et des courants de l'islamisme politique. La culture devient aussi un instrument de propagande pour légitimer le pouvoir.

Le point culminant de la discrimination linguistique qui accompagnait la campagne d'arabisation fut la loi votée en 1994 impliquant la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Cette loi prévoyait qu'à partir du 5 juillet 1998 tous les organes de l'État, toutes les administrations publiques, les entreprises et les associations devraient utiliser exclusivement la langue arabe dans l'ensemble de leurs activités. En effet, la loi prévoit clairement que<sup>7</sup> :

---

<sup>7</sup> Source : [http://www.tfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie\\_loi-91.htm](http://www.tfq.ulaval.ca/axl/afrique/algerie_loi-91.htm)

Article 2 : La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation. Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Article 4 : Les administrations publiques, les institutions, les entreprises et les associations, quelle que soit leur nature, sont tenues d'utiliser la seule langue arabe dans l'ensemble de leurs activités telles que la communication, la gestion administrative, financière, technique et artistique.

Article 5 :

- 1) Tous les documents officiels, les rapports, et les procès-verbaux des administrations publiques, des institutions, des entreprises et des associations sont rédigés en langue arabe.
- 2) L'utilisation de toute langue étrangère dans les délibérations et débats des réunions officielles est interdite.

Article 6

- 1) Les actes sont rédigés exclusivement en langue arabe.
- 2) L'enregistrement et la publicité d'un acte sont interdits si cet acte est rédigé dans une langue autre que la langue arabe.

Cette loi voulait renforcer la discrimination politique et démontrait la volonté de l'État de nier l'existence même de l'identité berbère. Cela s'ensuivit par une grève des écoles et des universités qui aura duré plus d'un an. Cette grève a fait plier l'État et a déclenché des négociations qui aboutiront à la création du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA). Cet organisme avait le mandat de réhabiliter et de promouvoir l'amazighité. Ceci représentait une grande victoire pour les Berbères, car l'État reconnaissant pour la première fois l'identité berbère de manière formelle. Le Commissariat a promu l'enseignement du berbère si bien qu'il est aujourd'hui enseigné comme cours facultatif dans trois villes : Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira. La constitution de 1996 et la révision 2002 se distingueront des textes institutionnels précédents par leur mention de l'identité berbère et la reconnaissance de la langue tamazight comme langue nationale.

Cette reconnaissance reste encore symbolique puisque dans les faits, les institutions et les universités fonctionnent principalement en Arabe. Les journaux et les médias en langue tamazight restent marginaux et la culture berbère fait partie du paysage folklorique de l'Algérie.

Cependant, l'enseignement du tamazight reste cloisonné en Kabylie et il n'y a aucun projet de l'étendre à des zones non berbérophones. De nombreux obstacles pédagogiques, matériels et administratifs limitent l'enseignement du tamazight en Algérie<sup>8</sup>. Malgré l'ouverture apparente de l'État à reconnaître la langue, il nous semble que cette reconnaissance reste symbolique et ne témoigne pas d'une réelle volonté politique de la sauvegarde de la langue.

### ***Répression linguistique et identitaire***

Face aux politiques linguistiques d'arabisation, les groupes berbères, particulièrement les Kabyles, se sont opposés à cette politique linguistique qui favorisait une langue au détriment d'une autre. Lise Garon inscrit le problème du mouvement berbériste dans des termes de défaillance de la démocratie et de reconnaissance. Cela dit, elle rappelle que les Kabyles n'ont pas été exterminés ni écartés du pouvoir et souligne que « le problème du mouvement berbériste réside dans son rejet de l'option arabe, consacrée par la Charte nationale, et surtout dans son refus d'organiser la contestation à l'intérieur des structures du FLN » (Garon, 1995, p. 126). En effet, pour les berbérophones algériens, il n'y avait aucun espace d'expression culturelle ni linguistique dans l'Algérie du FLN. En fait, cette non-reconnaissance s'accompagnait par une volonté étatique d'étouffer tout mouvement contestataire, avec les moyens physiques et symboliques qui s'imposaient. Pour ce faire, dès l'indépendance, les militants berbères, comme tous les militants politiques qui n'adhéraient pas à son idéologie, ont été mis à l'écart. Aussi, comme le souligne Lise Garon, l'État tolérait l'identité berbère du moment qu'elle n'interfère pas dans la politique et qu'elle reste dans le champ folklorique. À titre d'exemple. Lors du premier festival culturel panafricain, tenu à Alger en août 1969 (L'Algérie indépendante recevait pour la première

---

<sup>8</sup> Nous référons à l'excellent article de Nacira Abrous, « L'Enseignement du Tamazight en Algérie: Genèse et Contexte du Lancement des Classes Pilotes dans les Régions Berbérophones », *Langues et linguistiques*, 25-26, 2010, pp. 11-28

fois un évènement d'une telle importance), aucune participation berbère n'a été admise pour représenter le pays. Amar Ouedane (1990) insère cet épisode dans une longue chaîne d'évènements où la répression linguistique et culturelle se faisaient de plus en plus fort : interdiction de l'usage du tamazight dans les écoles, réduction des reportages en tamazight dans la chaîne kabyle de Radio-Alger, organisation de festivités en arabe en Kabylie, dissolution et interdiction de toute association et autres (Ouedane, 1990).

Aussi, un évènement important qui a marqué la répression de l'identité berbère se cristallise dans l'évènement du 10 mars 1980 lorsque l'écrivain kabyle Mouloud Mammeri devait donner une conférence sur la poésie kabyle ancienne à l'université de Tizi Ouzou<sup>9</sup>. Le gouvernement décide d'annuler sa conférence ce qui a provoqué la colère chez des milliers d'étudiants. Il faut dire que cette interdiction faisait suite à l'interdiction faite au chanteur berbère Aït Menguellat en 1978, et l'annulation de la prestation de la troupe de théâtre universitaire de la pièce de Kateb Yacine. Face à cette répression culturelle, des milliers d'étudiants ont manifesté ce qui a déclenché la crise du « printemps berbère ». Bien que ce printemps n'ait eu lieu qu'en Kabylie, il a raisonné chez plusieurs groupes berbères en Algérie et au Maroc. Il représente un moment crucial dans l'histoire contemporaine de l'Algérie. Des milliers de jeunes berbères ont manifesté et se sont confrontés à l'État (et à l'armée) pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture. Ce printemps représente un tournant dans l'histoire récente des Berbères d'Algérie car, comme le soulignait Salem Chaker, pour la première fois dans l'histoire connue de l'Afrique du Nord, un groupe berbérophone affirme clairement son droit et sa volonté d'existence à travers une demande de reconnaissance institutionnelle de sa langue et de sa culture » (Chaker, 1998, p. 107). C'est ainsi que toute la Kabylie s'en trouvait paralysée par une grève générale et le mouvement étudiant occupa l'université pendant plusieurs mois. Cela dit, la réponse de l'armée ne s'est pas fait attendre si bien que plusieurs arrestations sont effectuées et de nombreux professeurs se voient licenciés. L'État, pour apaiser les foules, promet qu'il ouvrira un débat sur l'identité et la culture et qu'il financera des chaires d'enseignement des langues berbères. Promesses qui n'ont jamais été tenues.

---

<sup>9</sup> Tizi Ouzou est reconnue comme la capitale de la région de la Grande Kabylie.

Si le printemps berbère n'a pu mobiliser les autres régions du pays et s'est soldé par un échec politique, il aura tout de même contribué à « réduire la peur et l'autocensure, et il a ouvert la voie de la lutte à d'autres groupes, notamment les jeunes et les femmes » (Ouedane, 1990, p. 196). Il aura également permis de démontrer que la culture et la langue berbère sont socialement vivantes même si les institutions feignent de le reconnaître. Cette répression se traduisait également dans les textes constitutionnels où on ne retrouve aucune reconnaissance de l'identité berbère dans les constitutions de 1963, 1976 et 1989. Nous présentons ci-dessous des exemples des articles des trois constitutions qui réaffirment, de manière exclusive, l'arabité et l'islamité de l'Algérie.

- **Constitution de 1963 :**

Art. 2 : « Elle est (l'Algérie) partie intégrante du Maghreb arabe, du monde arabe et de l'Afrique.»

Art. 4 : « L'Islam est la religion de l'État »

Art. 5 : « La langue arabe est la langue nationale et officielle de l'État.»

- **Constitution de 1976 :**

Art. 2 : « l'Islam est la religion de l'État.»

Art. 3 : « L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'État oeuvre à généraliser l'utilisation de la langue nationale au plan officiel.»

- **Constitution de 1989 :**

Art. 2 : « L'Islam est la religion d'État.» Art. 3 : «L'Arabe est la langue nationale et officielle.»

La répression se manifestait dans divers stades. Amar Ouedane rend compte, dans son ouvrage *La question berbère dans le mouvement national algérien 1926-1980*, de plusieurs stratégies adoptées par l'État algérien pour faire taire les berbéristes dont un des points culminants était la suppression de la chaire berbère à l'Université d'Alger en 1973. Cet événement déplacera « l'affirmation linguistique et culturelle berbère de l'Université à la rue » (Ouedane, 1990, p. 185). Paradoxalement, en 1972, l'Université Paris VIII accueille le Groupe d'études berbères (GEB), où plusieurs intellectuels kabyles sont recrutés.

À partir de 1989 où la nouvelle constitution légalisait le multipartisme, de nombreux partis fleurissent dont les partis berbères. Par cette démocratisation, la loi interdisant toute



association culturelle et politique était levée, laissant apparaître des dizaines de journaux et d'associations quelques jours suivant la levée de cette loi répressive. Parmi les partis politiques berbères, nous citerons les deux plus importants : Le Front des Forces Socialistes<sup>10</sup> (FFS); et le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie<sup>11</sup> (RCD). Ces deux partis seront les seules à condamner la politique de l'État face à l'identité berbère et à intégrer les revendications identitaires dans leur plate-forme politique.

## **L'arabité et l'amazighité : au-delà des questions identitaires**

### ***L'arabisation : une stratégie politique***

L'arabité était perçue par les dirigeants politiques comme la source de ce que devrait être l'identité algérienne. La volonté de se réappropriier sa culture, sa langue et son identité, toutes meurtries par l'entreprise coloniale, traduisait une volonté d'indépendance et de souveraineté. L'association entre arabité et identité s'inscrivait dans l'esprit du panarabisme auquel adhéraient les chefs algériens. Les grands leaders arabes, à leur tête Nasser, opposaient le nationalisme arabe aux empires coloniaux. Le panarabisme, qui sacralisait la langue et le passé arabe, aspirait à une « réappropriation » de l'identité et parfois même du mythe arabe. Cette matrice identitaire ne faisait pas de distinction, elle voulait inclure les Arabes de toutes les confessions afin de former « la grande nation arabe » que la colonisation a tenté de détruire. C'est, entre autres éléments, dans cet esprit que l'arabisation s'est imposée à l'Algérie. Il s'agissait pour l'Algérie indépendante de se reconstruire en rejoignant le monde arabe et quitter définitivement la France, l'Occident et l'emprise coloniale.

---

<sup>10</sup> Le FFS, créé par Hocine Aït Ahmed, ancien membre fondateur du FLN, porteur d'idées progressistes, militait pour la reconnaissance du *tamazight*, « revendique un approfondissement permanent de la démocratie, le maintien d'un secteur d'État puissant, tout en encourageant le secteur privé et une culture fondée sur le pluralisme, l'idéal de tolérance et les objectifs de progrès. Il est pour la laïcité de l'État. » (Lamchihi, 1991, p. 296).

<sup>11</sup> Le RCD, un parti proche du FFS et fondé par des militants du FFS, s'est présenté comme le parti berbériste laïque. À sa tête Saïd Sadi, le RCD se caractérise par son « attachement « aux valeurs républicaines et démocratiques », refusant cependant d'ouvrir les institutions à toute formation utilisant le discours religieux. Son modèle est celui de la laïcité française qui sépare nettement politique et religion. » (Addi, 2005, p 13).

La construction de l'identité algérienne allait se faire en dépit de sa réalité anthropologique et allait même jusqu'à nier sa diversité et sa pluralité. Car en plus d'arabiser les Algériens, il fallait utiliser la langue arabe classique au détriment du dialectal et des langues berbères. Sur ce point, les Algériens se voulaient plus arabes que les Arabes, car aucun pays du Machrek n'a rejeté sa langue dialectale. En Égypte, au Liban, en Syrie ou au Yémen, les médias, les hommes d'État, les enseignants, parlent en mixant l'arabe classique et l'arabe dialectale<sup>12</sup>. En Algérie, il y avait un certain complexe face au dialectal. À l'école, dans les médias, dans l'administration, il y avait une volonté d'arabisation complète et utiliser le dialectal au lieu de l'arabe classique était une marque d'un manque de culture. Parler la langue tamazight dans les administrations n'était possible que de manières informelles en Kabylie.

Alors que le Maghreb idéalisait le Machrek, ce dernier entretenait une autre image des Maghrébins, celle d'un espace culturel pauvre, pas assez arabe et pas suffisamment islamique (Grandguillaume, 1984). Il y avait deux raisons pour cela : la berbéricité du Maghreb et sa francisation par l'effet de la colonisation. La présence des Berbères au Maghreb représente en partie, selon les Orientaux, l'échec de l'invasion arabo-islamique. Car si les Arabes venaient islamiser l'Afrique du Nord, ils l'ont également arabisée. Dès lors; si certains groupes berbères ne se sont pas arabisés, on pouvait douter également de leur islamité. Les Berbères « apparaissaient plus ou moins comme des îlots qui auraient échappé à l'action d'arabisation –islamisation, témoignant en quelque sorte par leur survivance, du caractère inachevé de cette action. » (*ibid.*, p. 3). À cela, s'ajoute la désarabisation par l'introduction de la langue coloniale.

Ces éléments permettent de comprendre, entre autres, la différence des enjeux entre l'arabisation au Machrek et au Maghreb. La « Nahda » (la révolution culturelle arabe) arabe, qui est une révolution culturelle qui a entre autres permis d'enrichir la langue, s'inscrit dans le processus de modernité. Dans les grandes capitales du Machrek, il y a eu cette prise de conscience qui voulait que la langue arabe ne soit plus qu'une langue pour le domaine

---

<sup>12</sup> En particulier l'Égyptien. En effet, l'Égypte devenue foyer de la production cinématographique arabe, une majorité des peuples arabes sait parler et comprendre l'arabe égyptien grâce aux téléseries et aux films.

littéraire, il fallait l'introduire dans les sciences des technologies : en mathématiques, en physique, en chimie, etc. Il fallait *arabiser* les sciences pour *arabiser* (d'une certaine manière) la modernité. Cependant, au Maghreb, du Maroc à la Tunisie, l'arabisation était d'abord une volonté de décolonisation et une illusion de retour à l'authentique avant d'être un chemin de modernisation (*idem*).

Cependant, les politiques d'arabisation ont ignoré une réalité majeure: bien que l'arabité de l'Algérie soit incontestable, la culture originelle des Algériens est tout d'abord Amazighe. Le fait que l'État ait ignoré cette réalité a provoqué bien des frustrations et des révoltes chez les Berbères, particulièrement en Kabylie. Ignorer la langue et la culture amazighe était une déformation de l'histoire et une atteinte à l'identité berbère.

Un autre élément, et non le moindre, de l'impact de l'arabisation, est le facteur économique. Les diplômés arabophones se retrouvaient pour la plupart sans emploi ou occupant des postes peu valorisants. La logique de développement de l'Algérie misait sur le développement technique. Alors que les sciences humaines et littéraires, devenues le terreau des arabophones, offraient peu de perspectives d'emploi, les sciences exactes (médecine, ingénierie, informatique, agronomie, etc.), des domaines encore francophones, devenaient une garantie d'emploi. Le français était la langue du pain. Le clivage était alors inévitable : être arabophone, étudier dans la langue nationale aboutissait à un échec économique. En revanche, faire ses études dans la langue du colon, c'était un passage assuré vers l'élite. Les deux langues opposaient désormais deux classes sociales, deux univers culturels, deux visions du monde, parfois opposées. Si l'une était la langue du progrès, l'autre était celle de la tradition. Les contradictions entre les deux langues « correspondaient à deux couches sociales en concurrence pour le contrôle de l'État et remplissaient des fonctions sociales différentes : alors que la langue arabe était présentée comme la langue de l'authenticité, voire de la religion, la langue française incarnait simplement la réussite sociale, elle était « la langue du pain ». Aussi, en Algérie, « où l'identité nationale ne trouvait de repère que dans l'opposition à la France et dans l'Islam, où la légitimité ne put être affirmée du fait des coups de force successifs qui minaient la crédibilité de l'État, la question de l'arabisation vit ses aspects concrets engloutis dans

l'utilisation politique et le jeu permanent du pouvoir sur l'identité et le nationalisme... »  
(*idem.*).

En fin de compte, l'arabisation, telle que pratiquée en Algérie, bien qu'elle ait aspiré à une « décolonisation » et à une nationalisation, aura davantage « déculturé » et « divisé » les Algériens. L'arabisation aura principalement des conséquences négationnistes sur la réalité linguistique algérienne, marginalisant davantage la berbèrité du pays.

### ***L'amazighité: un enjeu démocratique***

Si les mesures d'arabisation telles qu'appliquées nous montrent une stratégie politique qui permet d'assurer le monopole de l'État algérien, les enjeux de l'amazighité nous semblent s'inscrire quant à eux dans une logique de luttes démocratiques. En effet, la question de la lutte pour la langue et l'identité berbère dépasse la seule question de la reconnaissance d'une partie de la population algérienne, elle met en lumière des mécanismes instaurés dans le nationalisme algérien qui disqualifiaient toutes les tendances qui appelaient à un pluralisme politique ou identitaire. La volonté de l'unité se traduisait constamment autour de la construction d'une seule conception de la nation, une conception politique dominait par une idéologie nationaliste arabe et islamique. L'occultation et la négation de l'Amazighité se retrouvaient de manière aussi forte pendant la lutte pour l'indépendance qu'après 1962, même si les Kabyles ont fortement contribué à la guerre d'Algérie. La logique politique poursuivie par les principaux leaders nationalistes algériens ( De Messali el Hadj<sup>13</sup> à Boumedienne) se cristallisait autour d'un discours qui disqualifiait leurs adversaires au nom de l'urgence de l'unité, particulièrement lorsque ceux-ci appelaient à la reconnaissance de l'identité berbère. Pourtant, au sein des nationalistes

---

<sup>13</sup> Messali El Hadj, né à Tlemcen dans l'Ouest algérien en 1898, est un personnage central dans l'histoire du nationalisme algérien. Il a d'abord créé l'Étoile Nord-africaine en 1926 à Paris. Ce groupe, qui était surtout composé d'ouvriers immigrants, deviendra plus tard le PPA, le Parti du peuple algérien, le MTL, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, jusqu'à l'unisson avec le FLN. Messali est considéré par Harbi comme une figure populiste de par son discours qui puise largement dans le répertoire religieux. « Les adversaires sont désignés par des termes empruntés au Coran (*Al munafiqin* : les douteurs) ou aux hadiths (*Al munhariffin* : les déviationnistes). » (Harbi, 2004, p. 12). Le projet messaliste était de construire une Algérie « porteuse de valeurs révolutionnaires » et basée sur les « aspects égalitaires de l'islam » (Lamchichi, 1991). Tous les partis créés par Messali El Hadj se démarquaient par la personnalisation du pouvoir et la force morale de son chef (*idem.*). Messali a toujours refusé d'adhérer au FLN et aura passé une plus grande partie de sa vie en prison.

algériens, il y avait plusieurs divisions, des idéologies différentes et des approches distinctes. Harbi rappelle que les groupes nationalistes étaient traversés par différentes tendances idéologiques et les luttes intestines ont plus d'une fois bouleversé le mouvement nationaliste. Faut-il rappeler « la crise berbériste<sup>14</sup> », de 1948-49, qui divisa la fédération de France du mouvement nationaliste (constitué du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques –MTLD et du Parti du Peuple Algérien – PPA). Les membres kabyles prônaient une « Algérie algérienne » plutôt que la conception messaliste d'une nation algérienne arabo-musulmane. Cette crise témoigna également du décalage politique entre les fédérations de France et d'Algérie car les dirigeants kabyles (Aït Ahmed et Krim Belkacem) n'avaient pas soutenu ceux en France (Stora, 2002). Suite à cette crise, de nombreux militants de la fédération de France ont été exclus (*idem.*) écartant par le fait même leurs revendications.

Un autre élément marquant et qui révèle les tensions et de confrontations idéologiques au sein du nationalisme algérien est le congrès de la Soummam. Le premier congrès du FLN a eu lieu en Kabylie le 20 août 1956, et a été organisé principalement par l'une des figures kabyles les plus importantes de l'histoire contemporaine algérienne : Abane Ramdane. Les conclusions de ce congrès, teintées par les positions de Abane, préconisaient la construction d'un État garantissant « la primauté du politique sur le militaire et de l'intérieur sur l'extérieur » (*idem.*). Ce congrès proposait une plate-forme<sup>15</sup> qui voulait mener l'État algérien vers une orientation démocratique en suggérant des principes tels que la reconnaissance du pluralisme politique et linguistique. Cela dit, ce congrès provoqua une vive colère chez Ben Bella, alors en prison. Ce dernier rédigea une lettre voulant discréditer le congrès sous prétexte que les chefs les plus importants y étaient absents et que ses conclusions ne représentaient que les idées d'une minorité. Il faut rappeler que Ben Bella, qui sera le premier président à l'indépendance, était favorable à une république arabo-islamique et réticent aux tendances laïque de Abane. Il ne cessera

---

<sup>14</sup> Cet épisode historique est plus longuement décrit et analysé dans Ouerdane, Amar. La « crise berbériste » de 1949, un conflit à plusieurs faces. In: *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, N°44, 1987. Berbères, une identité en construction. pp. 35-47.

<sup>15</sup> La plate-forme de la Soummam est considérée comme l'acte fondateur de la construction de l'État algérien et de la consolidation de la révolution. Il est possible de la consulter sur : <http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/soummam.htm>

d'ailleurs de critiquer le congrès et Abane Ramdane jusqu'à ses derniers écrits avant sa mort le 11 avril 2012. Quant à Abane Ramdane, il a été tué au Maroc par ses partisans du FLN, bien que l'histoire officielle occulte les circonstances de son assassinat.

Plusieurs autres éléments pourraient être cités pour illustrer l'implication des Kabyles dans l'avancée des droits et des principes démocratiques en Algérie. Un autre exemple est la difficile création de la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme (LDDH<sup>16</sup>). En effet, après plusieurs tentatives avortées par l'État algérien et suite aux nombreux événements répressifs, dont le printemps berbère, la ligue a pu se consolider une première fois le 30 juin 1985 en déposant ses statuts au ministère de l'Intérieur, conformément à la loi sur les associations (Ali Yahia, 2007, p. 40). À sa tête Ali Yahia Abdennour, avocat kabyle et fervent militant des droits de l'homme, la ligue a été créée par plusieurs militants du Mouvement culturel berbère (MCB), composé principalement d'enseignants, de médecins et d'avocats (dont Hocine Zahouane, Saïd Sadi, Mahfoud Boucebsi, Lounis Aït-Menguellat et autres.). Cependant, plusieurs militants de la ligue seront arrêtés le même été et subiront un procès<sup>17</sup> pour complot contre l'État, les condamnant à plusieurs mois de prison. D'ailleurs, c'est pendant leur séjour en prison que les militants de la ligue ont pu s'affilier à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). La création légale et reconnue de la LADDH n'a pu se réaliser que le 26 juillet 1989. Cela dit, jusqu'à nos jours, le travail de cette ligue reste complexe et ardu.

Finalement, la Kabylie, cette région montagneuse, représente le territoire le plus houleux et le plus agité par les manifestations et les mouvements de protestation dans le pays (Chaker, 2003). Une succession d'événements ont secoué la région dont les revendications portent sur différents champs: d'ordre culturel, économique, contre la répression et l'arbitraire de l'État. À titre d'exemple, citons « la grève du cartable » en 1994-1995, une grève d'un an dans les écoles et les lycées, exigeant l'officialisation de l'enseignement du tamazight. Aussi, les violentes confrontations entre la jeunesse kabyle et

---

<sup>16</sup> Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme, <http://www.algerie-laddh.org/>

<sup>17</sup> Les raisons du procès démontrent davantage la répression de l'État et sa volonté de mettre fin à la ligue. En effet, les arrestations ont eu lieu suite à une commémoration des martyrs de la guerre d'Algérie. Les accusés avaient préféré souligner l'événement à l'extérieur des cérémonies officielles à Tizi Ouzou, une geste qui a offensé les autorités.

l'armée suite à l'assassinat du chanteur Matoub Lounes en 1998. Ou encore, la tragédie du « Printemps noir<sup>18</sup> » en 2001, où suite à une bavure des gendarmes tuant le jeune lycéen Massinissa Guermah à Beni Douala<sup>19</sup>, des émeutes ont éclaté en grande Kabylie. Une forte répression s'en suivit causant la mort de 126 personnes, pour la plupart des jeunes lycéens et collégiens.

Tous ces événements, qui s'accumulent depuis la guerre pour l'indépendance, démontrent que la lutte berbère portée principalement par les Kabyles dépasse la seule question de la reconnaissance d'une langue ou d'une identité. Ils s'inscrivent profondément dans un mouvement de reconnaissance des droits démocratiques et une lutte contre la répression de l'État. La logique des revendications berbères suit une logique pour le pluralisme, un défi démocratique qui ne cesse de déstabiliser le monopole de la classe politique et du pouvoir en place.

## Conclusion

Une analyse des politiques linguistiques adoptées par l'État algérien nous permet de conclure que ces mesures ont été pensées dans une logique de consolidation du pouvoir algérien, sans égard à la diversité ni aux droits démocratiques. Qu'il s'agisse des droits linguistiques, des droits des femmes ou de la liberté religieuse, les nœuds de tensions en Algérie sont fortement liés aux enjeux de démocratisation et à la création des espaces d'expression de la société civile.

Depuis l'indépendance, l'État algérien a fabriqué une identité officielle et a utilisé l'arabité et l'islam comme des instruments de contrôle. Par ses politiques linguistiques, l'État a limité les espaces de liberté, et par le fait même l'identité berbère. De plus, l'arabité préconisée était aussi une arabité importée qui brimait l'identité de tous les Algériens. Rappelons que d'un point de vue linguistique, bien que la majorité des Algériens parlent l'arabe, c'est un arabe dialectal propre au pays et qui s'apparente de moins en moins à l'arabe classique. Cet arabe dialectal est le fruit de la rencontre de plusieurs influences

---

<sup>18</sup> Cet événement est largement documenté par Hamid Chabani dans son ouvrage *Le printemps noir de 2001 en Kabylie - Le cas de la coordination de Ain-Zaouia*, Paris, L'Harmattan, 2011

<sup>19</sup> Beni Douala une commune située à 17 km de de Tizi Ouzou.

linguistiques (le berbère, le français et l'espagnol). C'est dire que l'État, par sa politique d'arabisation, a non seulement étouffé la langue berbère, mais aussi la langue parlée par la grande majorité de la population. Ceci nous amène à réfléchir sur la conception que se fait l'État de la notion de peuple. Bien que son discours prétende servir le peuple algérien, le gouvernement a une vision réduite du peuple. L'État socialiste, en interdisant toute association et toute manifestation à l'extérieur du parti unique, a privé le peuple de son droit à s'auto représenter et de construire une société civile. Ceci est aussi vrai pour les berbérophones que pour les arabophones. L'État algérien se conçoit encore comme un État-nation homogène ne laissant place qu'à une seule conception ethnique et politique de l'Algérianité, ne reconnaissant ainsi l'existence d'aucune minorité et d'aucun peuple. En voulant se rapprocher des peuples du Machrek, l'État a nié l'existence des peuples de son territoire. Au-delà de la question linguistique, les Algériens ne se sont vus reconnaître aucun droit à l'autodétermination ni pendant la colonisation française, ni après l'indépendance.

Finalement, l'arabisation a non seulement violé les droits linguistiques des Berbères, mais a aussi alimenté l'islamisme. En effet, en imposant une identité idéologisée par le fait religieux, l'État aspirait à contrôler les autres idéologies émergentes. Par un nationalisme arabo-islamique, il voulait assurer une légitimité qui lui a fait défaut. Et c'est par cette islamisation par le haut que l'islamisme est apparu comme par effet de rebond. C'est ce qui fait dire à El houari Addi que le Front islamique du Salut n'est autre que l'enfant du FLN.



## Bibliographie

- Addi, Lahouari, *L'Algérie et la démocratie, pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, Paris. La Découverte, 1995
- Ait Chaalal, Amine, « L'Algérie depuis 1962 : retour sur une histoire contrastée », dans *Revue internationale et stratégique*, n° 46, 2002, pp. 61-72
- Ali Yahia, Abdenmour, *La dignité humaine*, Alger, INAS Editions, 2007
- Chabani, Hamid, *Le printemps noir de 2001 en Kabylie - Le cas de la coordination de Ain-Zaouia*, Paris, L'Harmattan, 2011
- Chaker, Salem, « Langue berbère et influence française: Le point sur une question délicate ». *Présence francophone*, vol. 40, 1992, pp. 79-98.
- *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, 1998 (2e éd.)
- « La question berbère dans le Maghreb contemporain: éléments de compréhension et de prospective », *Diplomatie - Magazine*, No. 3, 2003, p. 75-77
- Garon, Lise, *L'obsession unitaire et la nation trompée : la fin de l'Algérie socialiste*. Sainte-Foy, Presse de l'Université de Laval, 1993
- Grandguillaume, Gilbert, *Les relations entre le Maghreb et le Machrek. Des solidarités anciennes aux réalités nouvelles. Cahiers du GIS « Sciences humaines sur l'aire méditerranéenne »*, Cahier N°6, CNRS, Institut de Recherches Méditerranéennes, Université de Provence, 1984, pp.151-157.
- « Les débats et les enjeux linguistiques », in J. Henry et A. Mahiou (dir). *Où va l'Algérie?*, Paris, Éditions Karthala, 2001, pp. 273-289
- *L'arabisation au Maghreb*. *Revue d'Aménagement linguistique*, Aménagement linguistique au Maghreb, Office Québécois de la langue française, N°107, hiver 2004, pp.15-40.
- Harbi, Mohammed, 1992. *L'Algérie et son destin - croyants ou citoyens*. Paris : Arcanteres.
- 2004. « L'islam dans le mouvement national algérien, avant l'indépendance ». ([http://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier\\_11\\_islam\\_mvnt\\_national.pdf](http://www.algerie-tpp.org/tpp/pdf/dossier_11_islam_mvnt_national.pdf))
- Journal Officiel de la République Algérienne*, JORA ([www.joradp.dz](http://www.joradp.dz))

Kaddache, Mahfoud, *L'Algérie des Algériens, de la préhistoire à 1954*. Paris, Paris Méditerranée, 2003

Lamchichi, Abderrahim, *L'Algérie en crise*. Paris. L'Harmattan, 1991

Lorcin, Patricia, *Kabyeles, arabes, français : identités coloniales*. Trad. de L. Thommeret, Limoges, PULIM, 2005

Nair, Sami, *Le différend méditerranéen. Essais sur ses limites de La démocratie au Maghreb et dans les pays du Tiers-Monde*. Paris : Éditions Kimé, 1992

Ouerdane, Amar, *La question berbère dans le mouvement national algérien: 1926-1980*. Québec: Septentrion, 1990

Rocherieux, Julien, « L'évolution de l'Algérie depuis l'indépendance », dans *Sud/Nord* 1/2001, n° 14, pp. 27-50.

Stora, Benjamin, « Figures kabyles dans l'histoire politique algérienne », *Awal*, cahier d'études berbères, n°25, Paris, 2002

-----, *L'Algérie, histoire contemporaine 1830-1988*. Alger. Éditions Casbah, 2004

Weil, Patrick, *Le statut des musulmans en Algérie coloniale Une nationalité française dénaturée* in *La Justice en Algérie 1830-1962*, La Documentation française, Collection Histoire de la Justice, Paris, 2005, pp.95-109.